

# Activité 54 : Tuteur énergie : relevé d'index et suivi individualisé - Huy

## Contexte général du CPAS :

**Région :** Wallonie

### **Moyens humains pour l'énergie :**

- 3 temps pleins (AS du service énergie) et
- Un tuteur énergie. +
- Autres collaborations comme techniciens chauffagiste et électriciens,
- Guichet énergie, auditeurs (mais pas encore eu l'occasion bien que le CPAS voudrait le faire)
- La police communale pour certains cas particuliers)

### **Moyens de financement de la prévention :**

- Fonds fédéral Gaz –Electricité : surtout utilisé pour l'apurement mais peut servir pour la prévention
- Subsidés Région wallonne : plan d'action préventive + tuteur énergie: la prévention
- Fonds social de l'eau

### **Actions préventives principales :**

- Sensibilisation lors des entretiens individuels, sur base de la facture.
- Actions collectives

### **Méthodologie de prévention :**

- Introduction par les usagers de demande d'aide financière pour le paiement de factures d'énergie;
- L'assistant social constate une (des) anomalie(s) en matière de consommation énergétique;
- L'assistant social présente le dossier au Comité du Service Sociale qui statue sur la demande d'aide financière et la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention en compagnie du tuteur Énergie;
- L'assistant social et le tuteur Énergie se rendent ensemble au domicile de la personne pour y réaliser un mini audit énergétique (cf. modèle de rapports établi par la Région wallonne);

### **Actions envisagées :**

- **A court terme :** Un des travailleurs sociaux se forme à titre personnel en ingénierie et actions sociales. Dans le cadre de cette formation, il monte un projet de création d'une IDESS qui pourrait participer à la réalisation de petits travaux d'isolation dans le cadre de nos actions préventives. Pendant le second semestre 2009, dans le cadre des actions collectives, il y aura une formation pour les aides-familiales et en 2010 une autre pour (action collective visant) les articles 60.

## Activité 54 : Tuteur énergie : relevé d'index et suivi individualisé - Huy

### Description du Projet :

Actuellement, suivi individualisé de 10 familles à domicile. On réalise un mini audit énergétique du logement, on fait le relevé des index, on communique un rapport d'évaluation au propriétaire avec lequel on tente de négocier la mise en œuvre d'améliorations dans le bâtiment, on prend contact avec les fournisseurs d'énergie (eau, gaz, électricité) ...on essaie d'améliorer leur manière de consommer. La démarche est celle décrite dans la méthodologie de prévention. Pour le moment pas encore de feed-back. Le tuteur énergie n'étant là que depuis quelques mois. Mais informellement, on note un changement d'attitude de la part des familles « preneuses ». Une visite a lieu deux fois par mois auprès des ménages.

### Méthodologie du projet :

- Introduction par les usagers de demande d'aide financière pour le paiement de factures d'énergie;
- L'assistant social constate une (des) anomalie(s) en matière de consommation énergétique;
- L'assistant social présente le dossier au Comité du Service Sociale qui statue sur la demande d'aide financière et la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention en compagnie du tuteur Énergie;
- L'assistant social et le tuteur Énergie se rendent ensemble au domicile de la personne pour y réaliser un mini audit énergétique (cf. modèle de rapports établi par la Région wallonne);

### Caractéristiques du projet :

**Public cible :** Bénéficiaires du RIS et également public CPAS ayant des problèmes de factures.

**Moyen financiers et/ou humains :** 3 AS équivalents temps plein et le tuteur énergie. La prévention est principalement financée par les subsides de la Région wallonne.

**Type d'action :** Accompagnement/service

**Spécificités du projet :** Les assistantes sociales procèdent au relevé des index. Une autre particularité est celle de prendre des contacts avec les propriétaires.

**Avantages du projet :** Le CPAS a par le passé, mis en place des actions collectives qui se sont révélées infructueuses. C'est pour cela que le CPAS mise sur les actions plus individualisées qui parviennent à toucher de façon plus durable les bénéficiaires.

**Inconvénients/difficultés du projet :** Bien que certaines améliorations aient été dénotées chez certains bénéficiaires, le CPAS déplore le manque de motivation de la plupart des participants. Il est donc difficile de conscientiser ce public à la problématique de l'énergie.

**Reproductibilité du projet :** Oui, mais il vaudrait mieux alors que le CPAS ait un tuteur énergie en son sein.

## Activité 54 : Tuteur énergie : relevé d'index et suivi individualisé - Huy

**Remarques :** La Ville de HUY (et donc le CPAS de Huy) est sous tutelle financière, d'où les moyens financiers sont très limités. Par le passé, des actions de prévention collectives avaient été organisées mais elles se sont révélées un échec. La venue du tuteur énergie semble constituer un changement (amélioration). Le suivi, bien que l'impact ne soit pas encore mesurable, est plus concret. Et on note quelques changements d'attitudes, pour peu que le ménage suivi soit preneur. Des actions collectives pour des groupes cibles sont prévues pour cette année et pour 2010.

**Conclusion :** Il est apparent que le CPAS manque de moyen. Néanmoins le changement procuré par la venue du tuteur énergie semble important bien qu'encore aucun feed-back n'a été effectué. Des actions collectives auront lieu dans les mois à venir, et ce, pour des groupes cibles. Le CPAS veut pourtant se focaliser sur l'aide individuelle qui semble pour lui le plus important.